

Etude préalable à la mise en place d'une stratégie de développement des circuits alimentaires de proximité à l'échelle du Val de Lorraine



Le développement des circuits alimentaires de proximité est une priorité partagée par les acteurs du territoire et inscrite à ce titre dans la Charte du Parc. Cette thématique est par ailleurs identifiée comme un projet structurant prioritaire dans les conventions de partenariat Parc/Communautés de communes.

Les objectifs pour le territoire sont nombreux : économiques (relocalisation de l'offre alimentaire, soutien à l'économie locale et à l'agriculture, maintien des commerces de proximité et de l'emploi...), alimentaires (accès pour tous à des produits locaux et de qualité), éducatifs (sensibilisation à la consommation de proximité, à la saisonnalité...) et environnementaux (préservation des espaces agricoles, réduction des consommations énergétiques, lutte contre le gaspillage alimentaire...).

En 2015, les acteurs du territoire ont exprimé la volonté de passer d'une logique d'actions ponctuelles à une **véritable stratégie de développement et d'accompagnement des circuits de proximité** à l'échelle de plusieurs intercommunalités.

Le PETR du Val de Lorraine et le Parc naturel régional de Lorraine ont été mandatés pour être chefs de file et piloter cette démarche visant à mettre en place un Projet Alimentaire Territorial à travers notamment :

- La **structuration et la consolidation de filières** ;
- Le **développement de la consommation des produits locaux** par l'optimisation et la mise en place de circuits de proximité ;
- La **contribution à l'installation de nouveaux producteurs et à la préservation des espaces agricoles**.

Cette action s'intégrait par ailleurs dans le cadre d'une démarche globale portée par le Département à l'échelle du territoire sud meurthe-et-mosellan, démarche retenue par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de l'appel à projets 2016-2017 du Programme National pour l'Alimentation.

Bilan de l'action :

Au cours du 1^{er} semestre 2016, une enquête a été menée afin de mieux cerner les comportements d'achat en produits locaux des habitants, d'estimer le potentiel de développement des circuits de proximité et d'identifier des pistes d'actions concrètes afin de faciliter l'accès aux produits locaux. Co-pilotée par le PETR du Val de Lorraine et le Parc, cette enquête s'est déroulée sur le territoire de 4 intercommunalités : le Bassin de Pompey, le Mad et Moselle, Seille – Grand Couronné et le Bassin de Pont-à-Mousson. Au total, 533 habitants ont été interrogés.

Cette enquête a permis de mettre en évidence le potentiel de développement des circuits de proximité ainsi que des pistes d'actions concrètes afin de faciliter l'accès aux produits locaux :

- renforcement et structuration de la communication sur l'offre ;
- création d'un point de vente collectif. Des propositions d'implantation d'un magasin de producteurs ont été émises par les enquêtés et notamment la ville de Pont-à-Mousson ;
- mise en place de marchés fermiers.

En 2017, suite à cette enquête, les partenaires du projet ont souhaité poursuivre la démarche en réalisant une **étude sur l'offre alimentaire locale et la diversification agricole** en vue de définir une stratégie de développement des

circuits alimentaires de proximité. La réalisation de cette étude, portée par le PnrL, a été confiée à la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Meurthe. Cette étude a permis de :

- Dresser un état des lieux de la diversification agricole sur le territoire d'étude
- Mettre en évidence les tendances économiques et les enjeux pour chacune des filières agricoles (viande bovine, fruits et légumes, produits laitiers, volailles et œufs...)
- Identifier les besoins et les projets de diversification portés par les agriculteurs (ex : installation de points de vente directe, besoin en investissement dans du matériel de transformation, création de points de vente collectif...)

Croisés avec les résultats de l'enquête « consommateurs » et des entretiens individuels menés auprès des collectivités partenaires, ces données ont permis d'aboutir à **la mise en place du plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial du Val de Lorraine** organisé autour de 5 objectifs stratégiques :

- Améliorer la commercialisation des produits
- Fédérer les agriculteurs
- Développer la production
- Améliorer la communication
- Améliorer la logistique d'approvisionnement

La mise en œuvre du plan d'actions a été engagée en 2018.

Ce projet a bénéficié d'un soutien financier de la Région Grand Est (17,4 %), du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Val de Lorraine (15,4%) et du programme européen LEADER « Ouest du Parc naturel régional de Lorraine » (67,20%).